

Jean-Marc PIOTTE  
sociologue (UQAM)  
2000

“ L’université,  
les universitaires  
et la gauche. ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean-Marc Potte, sociologue québécois  
Professeur à la retraite, UQAM

## “ L’université, les universitaires et la gauche : préambule aux textes de Normand Baillargeon, Jean-Marc Fontan, Mona-Josée-Gagnon, Lucie Lamarche, Karen Lessing et Ruth Rose. ” (2000)

Un article publié dans la revue *Cahiers de recherche sociologique*, n° 34, 2000 [Thème : Les universitaires et la gauche], pp. 5 à 24. Montréal : département de sociologie de l’UQAM. [Autorisation accordée le 21 juin 2003.]

Jean-Marc Potte enseigne au Département de Science Politique de l’Université du Québec à Montréal. Militant syndical et il a consacré plusieurs livres et articles à la théorie marxiste des classes, de la nation, de l’État et du parti, ainsi qu’à la lutte syndicale. Il fut de plus co-fondateur des revues *Parti pris* et *Chroniques*.

M. Potte est spécialisé dans les idéologies politiques et le syndicalisme.  
([potte.jean-marc@uqam.ca](mailto:potte.jean-marc@uqam.ca))

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 6 juillet 2003 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

## Introduction

1. La mutation universitaire des années soixante
2. La syndicalisation
3. Un syndicalisme corporatiste
4. La situation actuelle
5. Les universitaires contestataires et les autres
6. La mondialisation et l'américanisation

# Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'université est, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le lieu privilégié de formation des intellectuels, c'est-à-dire de ceux qui ont une compétence et une expertise particulières dans un domaine du savoir et dans son expression. Depuis sa fondation, rares sont les intellectuels qui ne sortent pas de son sérail. Parmi ces autodidactes, il y a Rousseau et Pierre-Joseph Proudhon qui seront, faut-il s'en étonner? des défenseurs des démunis contre les dominants.

Au Moyen Âge, l'enseignement universitaire est divisé en quatre domaines, dont deux visent une formation professionnelle (droit et médecine) et deux, une formation plus générale (théologie, alors le Savoir de tous les savoirs, et arts). Ces derniers comprennent le *trivium* (grammaire, rhétorique et logique) et le *quadrivium* (musique, arithmétique, géométrie et astronomie). L'université est donc, dès son origine, traversée par une tension entre ceux qui poursuivent une recherche *désintéressée* du savoir et ceux qui veulent acquérir un savoir pratique. Très peu d'étudiants sont appelés à devenir maîtres, professeurs à l'université. Ceux qui aspirent à des postes supérieurs dans l'Église ou dans les principautés choisissent le droit, voie d'accès privilégiée à ces fonctions. Tous les étudiants désirent évidemment mettre en valeur, d'une façon ou d'une autre, les connaissances acquises.

Le *studium* constitue un troisième pouvoir à côté de ceux du *regnum* et du *sacerdotum*. Ce pouvoir n'est pas équivalent à celui des deux autres. Le *studium* est organisé en corporation qui, à l'instar des autres corporations, accorde à ses membres une certaine indépendance au sein des communes. La corporation se caractérise par une autonomie interne (droit de se donner des statuts définissant les rapports entre recteur, maîtres et étudiants) et par une reconnaissance de sa personnalité morale par les pouvoirs locaux, civils et ecclésiastiques. Le pouvoir au sein de l'université relève, selon les villes et les époques, des maîtres, de la communauté des maîtres et des étudiants, plus

rarement des étudiants ou du recteur. L'autonomie revendiquée s'exerce surtout face aux acteurs locaux : le pouvoir ecclésiastique, le pouvoir civil, et le peuple qui n'apprécie guère les habitudes non conformistes de ces étudiants venant d'un peu partout en Europe. La papauté accorde sa protection aux universités et obtient en échange leur appui pour défendre l'orthodoxie contre les hérésies et son pouvoir contre les visées hégémoniques de l'empereur.

L'université transmet le savoir acquis et l'étend. Comme toute institution, elle est plus encline à reproduire les connaissances reçues qu'à innover. La Renaissance, si elle est portée par des intellectuels ayant pour la plupart une formation universitaire, se déploie à l'extérieur des universités et contre l'enseignement des maîtres. Les Lumières, en France, se répandent de même largement autour de l'encyclopédie et hors des enceintes universitaires. Il n'y a pas un âge d'or des universités qui, autonomes face à la société, se seraient consacrées *de facto* à la recherche désintéressée de la vérité. Cet idéal d'autonomie au service de la recherche désintéressée fait partie de l'idéologie spontanée des professeurs d'université. L'université, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, a évidemment subi de profondes transformations, mais, et pour l'essentiel, les universités produisent, à chaque époque, dans chaque pays et à travers tous les changements, les intellectuels nécessaires au fonctionnement de la société, intellectuels qui sont évidemment dépendants des classes économiquement, politiquement et culturellement dominantes <sup>1</sup>.

## 1. La mutation universitaire des années soixante

[Retour à la table des matières](#)

Cela dit, au cours des quarante dernières années, l'université a été le théâtre d'une formidable mutation à la faveur de laquelle elle s'est ouverte à des individus qui, jusque-là, en avaient été écartés.

Au Québec, l'université, qui formait l'élite jusqu'aux années cinquante, accueille les *baby-boomers* à la fin des années soixante et se démocratise, afin d'éduquer les cohortes d'intellectuels et de spécialistes dont a besoin une société industrielle qui dépend de plus en plus des savoirs et des savoir-faire. Tous les pays, du moins ceux qui sont industrialisés, connaissent, à des rythmes divers, une démocratisation de la formation universitaire. Au Québec,

---

<sup>1</sup> Sur les universités, J. Verger, *Les universités au Moyen Âge*, Paris, Quadrige/PUF, 1973 ; H. de Ridder-Symoens (dir.), *A History of the University in Europe*, Cambridge University Press, 1992, vol. I ; L. Bodin, *Les intellectuels existent-ils ?*, Paris, Fayard, 1997.

elle se traduit notamment par la création de l'Université du Québec, première université publique à voir le jour dans la Belle Province. La constituante à Montréal de l'Université du Québec s'appelle tout simplement UQAM et repose sur les effectifs professoraux venant de cinq institutions (Collège Sainte-Marie, École des beaux-arts et les écoles normales Jacques-Cartier, Ville-Marie et de l'Enseignement technique).

Cette université est *nouvelle* par sa volonté de rendre accessible la formation à ceux qui en étaient jusque-là plus ou moins exclus, entre autres la population peu fortunée qui vit à l'extérieur des grands centres urbains. On accepte aussi aux études universitaires ceux et celles dont l'expérience pratique est jugée équivalente à une formation collégiale. Dans chaque programme, on offre des cours le soir, afin de rejoindre ceux qui travaillent le jour. On organise des sessions printanières et estivales. Léo Dorais, premier recteur de l'UQAM, rêve même d'une université qui serait « ouverte 12 mois par année et 24 heures par jour <sup>2</sup> » ! L'Université du Québec rejoint ainsi des populations qui n'avaient pas accès aux universités traditionnelles, même si elle ne supprime évidemment pas le rôle du système universitaire dans la reproduction des classes sociales.

Cette université est également *nouvelle* par sa volonté de participation. Elle se situe par là dans le courant de Mai 68. Les professeurs et les étudiants sont conviés à participer à l'orientation de l'université. Étudiants et professeurs siègent en nombre égal au conseil de module où se fabrique le programme et où se vote la programmation. La Commission des études, où sont décidées toutes les grandes orientations de l'université, est soumise à la majorité constituée d'une représentation égale de professeurs et d'étudiants. Les étudiants de chaque groupe-cours doivent approuver le plan de cours du professeur et évaluer son enseignement à la fin de la session. L'assemblée départementale détermine l'orientation de la discipline et choisit ses membres. Le nouveau syndicat de professeurs de l'UQAM, le syndicat des professeurs et des professeurs de l'UQAM (SPUQ) intègre à sa première convention collective (1971) les pouvoirs dévolus aux professeurs, empêchant ainsi l'administration de les réduire sans son consentement. Même si les professeurs ont rapidement dominé les organismes de participation, les étudiants ont conservé dans les constituantes de l'Université du Québec des pouvoirs inconnus dans les universités traditionnelles. L'administration a bien cherché à réduire les pouvoirs exercés par les professeurs dans les départements et à la Commission des études, mais le syndicat a résisté victorieusement à toutes ces tentatives, notamment par une grève de quatre mois en 1976-1977.

Cette université est encore *nouvelle* par sa volonté de rompre avec la tradition de la « tour d'ivoire » et de devenir un « important instrument collectif de développement <sup>3</sup> ». Dans son *Rapport annuel 1969-1970*, Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec, affirme :

---

<sup>2</sup> Léo Dorais, « Un recteur dans la tourmente universitaire », interview de J. Labrecque, *Point de mire*, vol. 1, no 11, septembre 1970.

<sup>3</sup> *Cadre général de l'organisation de l'enseignement pour 1969-1970. Guide de travail à l'intention des étudiants, professeurs et administrateurs*, Université du Québec, p. 6.

Cette volonté de l'université de contribuer au développement de la société ne saurait être un asservissement à un état donné de la société et de ses opinions. Si nous pensons que l'université doit conserver une distance vis-à-vis la société, nous pensons que celle-ci devrait lui venir moins du désir de prendre du recul, que de précéder, d'éclairer l'avenir et de proposer des voies nouvelles de développement.

Léo Dorais soutient que cette université « prospectiviste », qui oriente « la société en fonction du futur », doit être « un forum d'expression de l'ensemble des idées qui sont véhiculées à une époque avec une tentative d'approfondissement de leurs racines passées et de leurs prolongements futurs <sup>4</sup> ». Précisons, mais on l'aura deviné, que les textes fondateurs de l'Université du Québec et de l'UQAM ne réduisent jamais le développement à sa dimension économique ; cela viendra plus tard...

Derrière ces trois nouveautés se cache sans doute la volonté du gouvernement de planifier et de rationaliser le développement des universités qui, chacune de son côté, attachaient une grande importance à leur autonomie et refusaient de travailler en réseau. Elles se considéraient comme des entreprises privées, responsables devant leur seul conseil d'administration, même si elles étaient en très grande partie financées par l'État. Léo Dorais exprime brutalement cette volonté de rationalisation:

Nous tendons actuellement vers un réseau fonctionnel d'universités. Il est ridicule de disperser nos ressources en créant à Montréal un département de sociologie dans chacune des universités existantes. Il s'agit d'en créer un bon qui formera des gens compétents. C'est la même chose pour chaque discipline <sup>5</sup>.

Une autre nouveauté, cette fois non prévue et non désirée par les dirigeants du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), de l'Université du Québec et de l'UQAM, marquera profondément l'UQAM puis, par contagion, les autres universités: la syndicalisation des professeurs.

---

<sup>4</sup> Léo Dorais, art. cité.

<sup>5</sup> Ibid.

## 2. La syndicalisation

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi les professeurs de l'Université du Québec à Montréal se syndiquent-ils ? Un événement jouera ici un important rôle de catalyseur : l'assemblée départementale de philosophie décide de mettre à pied près de la moitié des professeurs du département parce qu'ils auraient épousé une vision thomiste de la philosophie. Ces mises à pied sont entérinées par l'administration et ne sont pas contestées par l'Association des professeurs de l'UQAM (APUQ). C'est dans ce contexte qu'un groupe de professeurs, animé par Andrée Beaulieu-Green, fait signer des cartes d'adhésion à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ce qui permettra d'obtenir, en janvier 1971, un nouveau certificat d'accréditation.

Léo Dorais ne préconisait-il pas une réévaluation du statut des professeurs tous les cinq ans, conduisant soit à un nouveau contrat de cinq ans, soit à la mise à pied <sup>6</sup> ? La permanence universitaire ne correspond plus, affirmait-il, à une société soumise à des progrès techniques et scientifiques incessants et à des bouleversements continuels. Le SPUQ obtient, à l'occasion de sa première convention collective, la permanence pour presque tous les professeurs qui enseignent à l'UQAM depuis sa fondation (R. Rose). Sans cette permanence, l'exemple du département de philosophie aurait été suivi par d'autres départements et l'on aurait assisté à de semblables règlements de compte entre professeurs issus de différentes institutions ou adhérant à des conceptions diverses, voire opposées, de leur discipline. Le syndicat s'organise donc pour protéger les professeurs non seulement contre l'administration, alors désignée quasiment comme un « ennemi de classe », mais aussi - et c'est une caractéristique occultée du syndicalisme universitaire - contre eux-mêmes. La permanence force les professeurs, dans chaque département, à s'entendre, « pour le meilleur et pour le pire », si l'on me permet de reprendre ces mots du serment de mariage alors en usage, et le SPUQ devient pour un certain nombre de professeurs le lieu où se vivra une solidarité absente dans les départements.

Le SPUQ trace la voie aux professeurs des autres universités qui obtiennent tous leur certificat d'accréditation, à l'exception de ceux de l'Université McGill. Pourquoi l'exemple de l'UQAM est-il suivi ailleurs, malgré le mépris que manifestent à l'endroit des *gauchistes* du SPUQ plusieurs confrères des autres universités ? Une des raisons est que la multiplication et l'expansion des universités fissurent la tour d'ivoire où la communauté professorale pouvait réfléchir et enseigner à la future élite, loin des bruits de la ville, en toute quiétude. Les professeurs d'université, comme les médecins du système hospitalier

---

<sup>6</sup> Ibid.

ou les sportifs professionnels, doivent – oh ! quel scandale ! - s'inspirer du mouvement ouvrier, s'organiser et négocier leurs conditions de travail, qui dépendent de plus en plus de l'État ou de puissantes corporations privées.

Les dirigeants du SPUQ, dont j'étais, aimaient identifier leur syndicat à ceux des ouvriers (dans les premières conventions collectives, afin de combattre le corporatisme universitaire, le mot professeur avait été banni et remplacé par celui de travailleur !). Pourtant, il faudra bien le reconnaître, le syndicalisme universitaire regroupe des professionnels qui, à l'instar (les enseignants des autres degrés, des infirmières, des médecins, des ingénieurs, pour ne nommer que ceux-là, assument, malgré des différences parfois importantes, une part des responsabilités et sont appelés à prendre des initiatives, soit sur le plan administratif, soit sur le plan des connaissances. Les travailleurs de cette catégorie ne se définissent pas comme travailleurs, mais comme des professionnels qui ont une formation - universitaire dans la plupart des cas - et une expertise particulières. Ils valorisent la qualité de leur travail et défendent leur autonomie, gage de la première.

Ces *professionnels* tiennent souvent à se distinguer du syndicalisme ouvrier, dont ils sont pourtant redevables, qui ne représenterait, selon eux, que de simples exécutants. Le SPUQ est demeuré le seul syndicat de professeurs d'université affilié à une centrale syndicale. La très grande majorité des syndicats d'infirmiers et infirmières ont quitté la CSN qui les avait mis au monde. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) en vue de briser un certain corporatisme enseignant et pour devenir une centrale comme les autres, a ouvert ses portes à d'autres catégories de travailleurs, mais elle n'a réussi qu'à les subordonner au pouvoir et à l'hégémonie des enseignants.

Avec les modifications du tissu industriel et les changements technologiques, la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était. Les travailleurs *manuels*, les *exécutants*, davantage scolarisés, sont invités, du moins dans certains secteurs, à prendre des initiatives dans leur travail, lequel exige de plus en plus de connaissances : le fossé qui existait au me siècle entre intellectuels et manuels a été partiellement comblé (M.-J. Gagnon). Subsistent toutefois des différences qui permettent de rendre compte de l'existence de deux types de syndicalisme distincts.

### 3. Un syndicalisme corporatiste

[Retour à la table des matières](#)

Le SPUQ, jusqu'à ce que sa direction progressiste soit renversée en 1979, préconisait depuis sa création un syndicalisme combatif, en lien avec les autres syndicats de l'institution et en correspondance avec les syndicats ouvriers. Il œuvrait pour une UQAM populaire et critique, guidée par une alliance entre professeurs et étudiants. En 1979, l'élection d'une nouvelle direction, lors d'une assemblée générale comble et divisée, met définitivement fin à ce syndicalisme de combat, qui s'était peu à peu affadi, et réduit le SPUQ à la défense des intérêts des seuls professeurs. Ce revirement était, cependant, la conséquence logique et sans doute inévitable du refus du SPUQ « progressiste » d'intégrer les chargés de cours.

Cela aurait pu être différent. L'assemblée générale du syndicat avait adopté à la majorité, le 23 mars 1972, « le principe de l'inclusion des chargés de cours dans l'unité d'accréditation et mandate l'exécutif d'établir en relation avec le Conseil syndical et les intéressés, un échéancier d'intégration ». Cette proposition ne fit évidemment pas l'unanimité, les professeurs tenant à se distinguer des simples *donneurs* de leçons. Mais le syndicat, après sa courte et victorieuse grève (une première pour les professeurs d'université au Québec) et sa nouvelle convention (qui deviendra un modèle pour les autres universités), jouit alors d'un tel prestige parmi les professeurs que la majorité n'ose pas s'opposer à ce principe d'unité syndicale. Cette proposition fut entérinée, à l'automne, par le nouvel « exécutif » élu à l'assemblée de mars 1972 et par le conseil syndical. Mais, à sa réunion du 10 janvier 1973, l'« exécutif » changeait son fusil d'épaule et posait le problème de la syndicalisation des chargés de cours dans les termes suivants : « Faut-il rendre la fonction syndicable d'abord pour ensuite travailler à toutes fins pratiques à la faire disparaître ? Ou bien, faut-il d'abord faire diminuer l'importance numérique de cette main-d'œuvre sous-payée pour syndiquer ensuite ceux qui restent <sup>7</sup> ? » La réponse est évidemment comprise dans l'alternative : réduire le nombre de chargés de cours avant de les syndiquer. Cette position est devenue celle du SPUQ, même si, pour diverses raisons, elle ne fut jamais entérinée par le conseil syndical et, encore moins, par l'assemblée générale. Cette politique de réduction du nombre de chargés de cours pour les remplacer par des professeurs à temps plein fut reprise par la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU). Elle est toujours celle du SPUQ et de la

<sup>7</sup> Rapport de Louis Gill. « exécutif » du 10 janvier 1973.

Fédération, même si elle n'a donné aucun résultat depuis maintenant près de trente ans.

L'embauche de travailleurs précaires, mal payés, ne se limite pas au secteur universitaire. Une telle pratique, qui permet de contourner les conventions collectives, s'est développée dans les secteurs public et parapublic dans les années soixante-dix, puis s'est répandue dans le secteur privé<sup>8</sup>. Les syndicats, représentant les travailleurs à temps plein, regrouperont ces travailleurs précaires, géreront plus ou moins bien les inévitables tensions entre ceux-ci et les travailleurs réguliers, s'emploieront à améliorer la protection des premiers et exigeront l'ouverture de postes permanents afin de réduire la précarisation du travail. Dans le secteur de l'enseignement universitaire, les employés précaires n'attendent pas d'être en voie de disparition pour que les syndicats de professeurs les organisent : ceux de l'UQAM profitent de la longue grève de 1976-1977 pour se syndiquer, puis le mouvement gagne les autres universités. Le secteur de l'enseignement universitaire est le seul secteur du travail à être syndicalement divisé en deux organisations distinctes, dont l'une représente les travailleurs à plein temps (les professeurs, et l'autre, les travailleurs précaires (les chargés de cours). Pourquoi ?

La tâche du professeur est plus complexe et plus lourde que celle du chargé de cours et elle comporte des activités que ce dernier n'a pas à accomplir. Mais depuis quand les syndicats ne devraient-ils regrouper que des travailleurs remplissant la même tâche ? Le SPUQ et la FQPPU luttent contre la compartimentation du corps professoral en enseignants et en chercheurs : la qualité de l'enseignement universitaire dépendrait de la relation entre celui-ci et la recherche universitaire. Mais comment expliquer que l'évaluation de l'enseignement par les étudiants n'avantage guère les professeurs par rapport aux chargés de cours, même si les premiers jouissent de conditions de travail qui devraient leur permettre de donner un enseignement de qualité nettement supérieure ?

L'engagement de chargés de cours, auxquels incombe plus de 40 % de la tâche d'enseignement dans le réseau universitaire, alourdit le travail administratif des professeurs et l'encadrement pédagogique qu'ils doivent accomplir. Les syndicats de professeurs reprochent aux administrations de réaliser des économies substantielles sur la masse salariale par l'embauche de *cheap labor*. Mais ce sont les assemblées départementales qui, par l'intermédiaire de leurs représentants, embauchent les chargés de cours, et qui les débauchent, selon leur bon vouloir, avant qu'ils se syndiquent. Les professeurs des constituantes de l'Université du Québec ont, au niveau de l'assemblée départementale et de la Commission des études, des pouvoirs de gestion, qui relèvent habituellement de la partie patronale, sans en avoir la responsabilité financière. Voilà une position confortable, avouons-le, qui rend compte de leur mauvaise foi dans le traitement de la question des chargés de cours, mauvaise foi qui se traduit par leur refus de partager le pouvoir exercé sur l'enseignement avec

<sup>8</sup> Voir « La précarisation du travail », dans mon ouvrage *Du combat au partenariat*, Montréal, Nota bene, 1998, pp. 165-186.

une nouvelle catégorie d'enseignants que formeraient les chargés d'enseignement<sup>9</sup>.

Le SPUQ a ainsi transmis non seulement le syndicalisme aux professeurs des autres universités, mais aussi un syndicalisme foncièrement corporatiste.

## 4. La situation actuelle

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la fondation de l'Université du Québec, le réseau universitaire et l'UQAM ont bien changé. À la jeune université turbulente, critique et contestataire a succédé une université plutôt rangée, aspirant d'une certaine façon à devenir l'égal, sinon la copie, de ses consœurs, l'Université de Montréal et l'Université McGill, dont le prestige repose sur des assises plus anciennes et plus solides. Cette institutionnalisation, cette pacification et cet assujettissement de l'UQAM étaient sans doute prévisibles; d'autres changements ne l'étaient pas.

Car il faut bien le dire : l'UQAM n'a jamais été rouge. Les marxistes n'ont jamais constitué la majorité d'un département, si l'on excepte le domaine de l'animation culturelle, qui ne formait d'ailleurs pas un département. Le département de sociologie était divisé en deux blocs d'égale force, opposant les marxistes à ceux qui ne l'étaient pas. Les marxistes étaient minoritaires en science politique, comme dans les autres départements, lorsqu'il s'en trouvait. D'où vient alors cette image d'une UQAM marxiste ? Des marxistes et des marxisants dirigeaient le syndicat des professeurs et l'association étudiante. La famille des sciences humaines, où les marxistes étaient très bruyants, donnait la couleur idéologique à l'UQAM. Le marxisme, dans le sillage de Louis Althusser, était à la mode, comme l'est devenu le postmodernisme, avec Jean-François Lyotard, dans les années quatre-vingt. Mais l'UQAM n'est pas plus devenue postmoderne qu'elle n'a été marxiste.

L'UQAM, comme les autres universités, ne vit pas en vase clos, dans un lieu de pur savoir, même si certains professeurs le prétendent. L'UQAM a été influencée par le courant de droite qui domine la planète depuis les années quatre-vingt. Même dans les départements de sciences humaines, la gauche y est devenue minoritaire et ne cherche plus vraiment à orienter le champ des études. Mais le plus grand changement à l'UQAM n'est pas venu du passage au centre droite de départements qui étaient jadis à gauche, mais bien du

---

<sup>9</sup> H. Beauchamp et autres, « Vers une nouvelle catégorie d'enseignants », *Le Devoir*, 9 avril 1987.

développement inattendu et exponentiel de la famille des sciences administratives. Les étudiants, qui choisissaient auparavant les sciences humaines, s'orientent maintenant, avec des antécédents scolaires et sociaux similaires, vers les sciences administratives. Les méthodes utilisées dans les deux familles sont les mêmes, mais, tandis que l'une questionne la société, l'autre enseigne comment s'y insérer. La gestion politique, influencée par la gestion privée, remplace l'administration politique, vouée en principe au bien commun. Le module de sciences économiques passe des sciences humaines aux sciences administratives et continue de perdre ses étudiants. Le département de sciences économiques devient membre de la nouvelle École des sciences de la gestion, continue de donner des cours de microéconomie aux aspirants aux affaires et considère comme des dinosaures les quelques-uns qui s'intéressent encore à l'économie politique (Ruth Rose <sup>10</sup>). (Je parle ici de structures et de tendances, non d'individus : il y a des professeurs de sciences humaines qui sont des fonctionnaires de la pensée, comme il existe quelques professeurs de gestion qui portent un regard critique sur la société.) Cette transformation n'avait été ni prévue ni planifiée. Elle s'inscrit peut-être - c'est une hypothèse que je ne développerai pas ici - dans l'américanisation du Québec qui a accompagné sa laïcisation.

Un autre mouvement imprévu, mais positif cette fois, transforme radicalement les universités, non seulement au Québec, mais aussi en France et dans la plupart des pays industrialisés : l'accession massive des femmes aux études universitaires. Au Québec, comme dans d'autres pays, elles sont majoritaires au baccalauréat et en maîtrise et le deviennent bientôt au doctorat. C'est une première mondiale, et plusieurs des conséquences de cette mutation inouïe appartiennent à l'avenir. Des professeures animent ce mouvement à l'UQAM, revendiquent la parité à l'intérieur du corps professoral (les femmes n'en forment encore que 30 %), organisent des études et des recherches féministes (Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes [GIERF], devenu l'Institut de recherches et d'études féministes [IREF]) et apportent leurs expertises en droit (L. Lamarche), en santé au travail (K. Messing), en économie (R. Rose), etc. à des groupes de femmes qui, à l'extérieur de l'université, luttent pour l'égalité.

Une troisième transformation, la professionnalisation des études universitaires, accompagne la première, la ruée des étudiants vers les sciences administratives (J.-M. Fontan et M.-J. Gagnon). Cette accentuation du caractère professionnel des universités est incontestable, mais on ne doit pas y opposer une université mythique orientée vers la seule vérité : dès l'origine, comme je l'ai dit, l'université était traversée par cette tension entre formation professionnelle et formation «désintéressée». Les départements qui donnent une

<sup>10</sup> La création récente de la faculté de science politique et de droit s'inscrit, à mon avis, dans le même courant, malgré les bonnes intentions de ses animateurs: elle affaiblit la faculté des sciences humaines et renforce, dans celle-ci, les départements et les professeurs qui posent les problèmes humains en terme d'individus au détriment de ceux qui en ont une vision plus communautaire, plus sociale. Toutefois, il faut reconnaître que la faculté des sciences humaines n'avait rien à proposer pour améliorer la faible synergie entre départements et modules, tandis que la création de la faculté de science politique et de droit appuie, face aux serviteurs du Barreau, les juristes qui utilisent le droit pour questionner la société. Elle offre de plus aux juristes de l'UQAM une faculté, comme en jouissent leurs confrères des autres universités, tout en leur permettant de s'en distinguer par l'ajout de science politique.

formation professionnelle se développent plus rapidement que ceux qui dispensent un enseignement général et, dans presque tous les départements, les professionnels prennent le pas sur les généralistes. On doit toutefois reconnaître qu'on peut être comptable ou juriste et utiliser son expertise particulière pour développer un regard critique sur la société, tout comme on peut être politologue ou sociologue et penser la formation de façon strictement utilitaire (former des professionnels pour les gouvernements, par exemple).

Il faut, à mon avis, distinguer la professionnalisation des études de la spécialisation des connaissances. Celle-ci, inévitable, est liée aux progrès des sciences et des techniques et est dépendante, en ce qui concerne les sciences humaines, de la complexification des sociétés. La spécialisation ne supprime pas la nécessité de la généralisation, qui devient cependant plus ardue. Un Karl Marx, qui, au XIXe siècle, maîtrisait toutes les connaissances philosophiques, historiques, économiques et politiques de son temps, n'est plus possible aujourd'hui. Pourtant, nous avons autant besoin que nos ancêtres de savoir d'où nous venons et où nous allons. Les philosophes qui réfléchissent sur les connaissances scientifiques, les épistémologues, et les philosophes qui réfléchissent sur la société, les méta-sociologues, demeurent indispensables.

Les méta-sociologues, les généralistes et les penseurs critiques ne sont guère appréciés dans le système universitaire. On privilégie le spécialiste qui est prêt à répondre à une demande précise de l'entreprise privée ou de l'État. Même dans les cas où l'organisme subventionnaire reconnaît la liberté de recherche et ne la subordonne pas à un partenariat, les membres des jurys, des pairs, préfèrent toujours des recherches précises, bien délimitées, reposant sur des données quantitatives, et se méfient des recherches réalisées en partenariat avec des collectivités dominées (K. Messing). Les jeunes professeurs, s'ils veulent obtenir leur permanence, sont poussés dans cette voie : faire des recherches subventionnables, obtenir des subventions et publier dans des revues spécialisées. Le reste - avoir une vue d'ensemble de la société, développer une vision critique, intervenir comme intellectuel sur la scène publique - est considéré comme contre-productif du point de vue de la carrière universitaire.

Une quatrième transformation, liée à la première et à la troisième, et les renforçant, m'apparaît particulièrement nocive. Les pouvoirs politiques et économiques, tant mondiaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international [FMI] et Organisation mondiale du commerce [OMC]) que québécois et canadiens, réduisent le développement à sa dimension économique, tendent à restreindre la formation universitaire aux besoins immédiats du marché et valorisent la recherche dont la rentabilité commerciale est prévisible. La performance de l'université, comme celle de toute entreprise, doit être mesurée et quantifiée.

Les syndicats de professeurs d'université, regroupés dans la FQPPU, défendent la recherche fondamentale, la formation générale, les disciplines non rentables à court terme (arts et sciences humaines), l'idée d'un développement social pluriel et polyvalent, l'avenir, et non le court terme, comme horizon... Ils défendent l'autonomie de l'université contre cette volonté d'assujettissement politique et économique. L'université ne doit pas devenir une

succursale des ministères à vocation économique. Cette position de la FQPPU reflète bien ce que semble penser la majorité des professeurs d'université.

La défense de cette conception de l'université contre les visées du ministère de l'Éducation serait plus musclée et convaincante si les syndicats de professeurs d'université et les syndicats de chargés de cours arrivaient à s'entendre sur des objectifs communs. Or une telle entente n'est pas pour demain, ni les uns ni les autres n'en ayant mentionné, même du bout des lèvres, l'utilité et la possibilité. Cette division perdurant, le ministère de l'Éducation utilise la propagande des chargés de cours pour conforter la population dans ses préjugés : les professeurs d'université, qui ne donnent que quatre cours par année, sont, « gras dur », des fainéants qui se plaignent le ventre plein.

## 5. Les universitaires contestataires et les autres

[Retour à la table des matières](#)

La vision « économiste » de l'université s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel du néolibéralisme et de la mondialisation. La majorité des professeurs d'université est hostile à cette vision, tout en vivant, comme un poisson dans l'eau, au sein du néolibéralisme dominant. Pourquoi ? La plupart sont des spécialistes dont les fonctions et la formation rendent malaisée et peu probable une réflexion critique sur les liens qui existent entre leur travail universitaire et la société dans laquelle ils évoluent. Sauf quand leurs intérêts particuliers sont en jeu, ils posent le plus souvent comme allant de soi l'environnement et la société qui les abritent. Ils se perçoivent aussi largement comme constituant l'élite intellectuelle, appelée à renouveler les connaissances et à diffuser ses savoirs aux plus doués, intellectuellement parlant, de la société. Comme les membres de toute élite, ils sont volontiers prétentieux et adhèrent à l'ordre social dont ils constituent une couche privilégiée.

La majorité des professeurs d'université se conforme à la société, mais leur conformisme n'est pas, en règle générale, le fruit d'un choix lucide, critique, réflexif, il est un produit des circonstances, comme si leur « être au monde » était engendré par leur situation. Ces professeurs, s'ils ont choisi leur spécialité, n'ont pas décidé d'être conformistes. Ils adhèrent à l'ordre établi, un peu comme tout le monde, sans trop y réfléchir, parce que c'est la *réalité*. Une minorité a choisi de se conformer en toute connaissance de cause. On en rencontre en sciences humaines, mais aussi ailleurs. Normand Baillargeon s'en prend plus directement à deux d'entre eux.

Normand Baillargeon, s'inspirant de Kant, distingue *disputer* de *discuter*. Les scientifiques se disputent s'ils sont en désaccord, mais ils finiront par trancher le différend. Ceux qui s'intéressent aux questions soulevées par les *sciences* humaines et la philosophie discutent, mais étant donné que leurs propositions ne reposent pas sur un savoir précis et exact, leurs discussions ne peuvent trouver de conclusions définitives. En philosophie et en sciences humaines, il y a un progrès dans et par l'argumentation qui permet de juger si telle proposition est plus probable que telle autre. Comme l'enseignait déjà Cicéron, la connaissance (en philosophie) relève du probable, non de la certitude (la pensée dogmatique) ni du relativisme (la pensée du n'importe quoi). Cette position permet à Baillargeon de critiquer tous ceux qui, quelle que soit leur orientation politique, utilisent comme caution des découvertes scientifiques (en mathématiques, en physique, etc.) pour tenter de justifier des propositions qui relèvent d'un tout autre domaine.

La distinction entre sciences et connaissances probables, entre *disputer* et *discuter*, n'est pas aussi radicale (K. Messing). Mais elle me semble juste et nous préserve de tout dogmatisme. Je me souviens avoir lu un mémoire de maîtrise dans lequel l'étudiant cherchait à appliquer à une situation concrète une méta-sociologie, alors en vogue, qui représentait le monde comme étant mené par la main invisible du *management*, qui structure toute organisation et supprime virtuellement toute contradiction. L'étudiant, n'arrivant pas à retrouver une telle conception dans la réalité concrète, s'en prenait non pas à cette représentation, mais aux méthodes pas assez raffinées pour saisir la profondeur de cette représentation ! L'étudiant avait cru ses maîtres qui affirmaient faire l'ontologie de la société, saisir, au-delà des apparences, son être même <sup>11</sup>.

À l'instar des universitaires volontairement conformistes, les universitaires qui sont des intellectuels contestataires sont minoritaires. Ils l'ont toujours été, même dans les débuts de l'UQAM. Mais alors, ils avaient le vent dans les voiles et, si je peux m'exprimer ainsi, *le fond de l'air était rouge*, tandis qu'il est maintenant *blanc*. Ces universitaires peuvent œuvrer en méta-sociologie, intervenir sur la scène publique ou mettre leurs expertises au service de collectivités dominées. Ces diverses fonctions ne sont pas toujours facilement conciliables et entraînent parfois des tensions entre les universitaires critiques.

Le Service aux collectivités, mis sur pied à l'UQAM en 1976, a permis à des professeurs, dont plusieurs contestataires, de faire de la recherche-action pour des syndicats, des groupes populaires ou des groupes de femmes (J.-M. Fontan, K. Messing et R. Rose). Les professeurs de gauche des autres universités nous envient ce service qui offre à un certain nombre de professeurs des dégrèvements de l'enseignement à des fins de recherche ou de formation auprès de collectivités généralement exclues des préoccupations universitaires. Ce partenariat et cette recherche-action, dont les retombées sont positives pour la recherche universitaire et pour les collectivités qui en bénéficient, posent un certain nombre de problèmes.

<sup>11</sup> Ce dogmatisme répète, en des termes différents, le dogmatisme des althussériens qui étaient dans la science et non dans l'idéologie.

Le Service aux collectivités permet aux chercheurs de conserver leur autonomie dans la mesure où il est financé par l'université. Les services fournis ne sont pas des commandites ; ils n'appartiennent pas à un commanditaire inexistant, mais bien aux chercheurs. Lorsque les centrales syndicales commandent une recherche, elles veulent habituellement, comme l'entreprise privée ou une agence gouvernementale, en contrôler les modalités et la finalité. À l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), maintenant défunt, les chercheurs devaient continuellement lutter contre les représentants des centrales syndicales qui, même si celles-ci n'en finançaient qu'une infime partie, tentaient de contrôler leur programme de recherche. Les universitaires ne sont pas des intellectuels organiques des centrales (MA. Gagnon) : ils doivent conserver leur autonomie critique <sup>12</sup>.

Jean-Marc Fontan distingue avec justesse la recherche, dont les modalités ne doivent dépendre que du chercheur, des décisions qui relèvent des acteurs concernés. Mais doit-on accepter que les acteurs renvoient cavalièrement les chercheurs après avoir utilisé leurs recherches et conclu une entente avec les patrons qui exigent leur exclusion (K. Messing) ? Il me semble que la solidarité doit être réciproque et que les intellectuels sont en droit d'exiger des acteurs le même respect que celui qu'ils leur témoignent. Les acteurs sont les seuls décideurs : ce sont eux qui vivent avec leurs décisions. Le chercheur, tout en reconnaissant complètement cette autonomie de décision, ne pourrait-il pas être invité à exprimer son avis sur la décision qui lui paraît préférable ?

Un certain nombre de chercheurs, qui se consacrent à la recherche-action, travaillent « dans l'ombre », sans jamais intervenir sur la scène publique (J.-M. Fontan). Pourquoi ? Les collectivités (syndicales, populaires ou de femmes) qui font appel à des chercheurs exigent généralement de ceux-ci qu'ils adhèrent à leurs grandes orientations ou qu'ils se taisent. Si le chercheur adopte une position différente de celle que soutient la collectivité, il en sera exclu (L. Lamarche). On se méfie souvent des chercheurs critiques, même s'ils ne questionnent que tel ou tel élément d'une politique, et on appuie le chercheur qui défend inconditionnellement sur la scène publique cette politique.

L'universitaire qui se consacre à la méta-sociologie et celui qui intervient sur la scène publique ont une plus grande autonomie d'expression que l'universitaire au service des collectivités. C'est une des raisons, mais non la seule, qui rendent le débat difficile entre ces trois types d'intellectuels. Pourtant, la méta-sociologie, si elle veut s'incarner, doit réussir à intégrer les recherches-actions menées auprès des différentes collectivités en lutte contre la domination et l'exploitation; les recherches-actions doivent s'ouvrir à une vision globale de la société si elles ne veulent pas tourner en rond. L'intellectuel critique ne peut d'ailleurs intervenir efficacement sur la scène publique que s'il relie le général au particulier.

<sup>12</sup> Que penser de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), dont plusieurs syndicats locaux ont profité gratuitement du Service aux collectivités, qui, par l'intermédiaire de son Fonds de solidarité, donne un demi-million de dollars à l'École des hautes études commerciales et rien à l'UQAM ? La FTQ préférerait-elle à l'UQAM (où peuvent se former des intellectuels contestataires), l'école des patrons ?

## 6. La mondialisation et l'américanisation

[Retour à la table des matières](#)

Donna Mergler, du Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE), a réalisé en 1994 une étude sur les effets du manganèse dans l'air qui provient de la circulation automobile. Elle a découvert que le taux de manganèse dans le sang est proportionnel à celui qui est présent dans l'air et que cette contamination cause un ralentissement de certaines fonctions motrices et une perte de mémoire, principalement chez les personnes âgées. En 1997, le Parlement canadien votait une loi pour interdire l'ajout de manganèse, aussi nocif que le plomb, à l'essence. En vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Ethyl Corporation a engagé des poursuites contre le gouvernement canadien. Celui-ci ne pouvant prouver scientifiquement la nocivité du manganèse dans l'essence (K. Messing explique très clairement comment les normes scientifiques peuvent ralentir la prévention et explique pourquoi des mineurs sont morts de l'amiantose pendant plus de cinquante ans, avant que la science condescende à reconnaître ce qui était évident pour le commun des mortels), il a dû retirer sa loi et payer en dommages une somme de 13 millions de dollars américains à l'Ethyl Corporation <sup>13</sup>.

L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) a été combattu, puis provisoirement écarté, notamment parce que, s'inspirant de l'ALENA, il cherchait à subordonner le pouvoir des États souverains aux grandes corporations multinationales, qui auraient pu, en s'adressant aux tribunaux prévus par les accords, faire renverser des lois votées par les instances législatives <sup>14</sup>. On sait que l'ALENA et son prédécesseur l'ALE ont été appuyés par le Parti libéral du Québec et par le Parti Québécois. Par ce consensus, le Québec politique pouvait se vanter d'être à l'avant-garde de la mondialisation, qui signifie concrètement, pour le Québec et le Canada, son américanisation.

Les différents problèmes auxquels est confrontée la société ne peuvent être correctement évalués s'ils ne sont pas replacés dans le contexte de la mondia-

<sup>13</sup> *Le Devoir*, entrevue avec D. Mergler, 21 juin 1999 ; W. Stewart, « Fuel deficiency », *Canadian Geographic*, mai-juin 1999, pp. 73-82.

<sup>14</sup> É. Pineault, « L'AMI, constitution pour une économie globalisée ? », dans M. Freitag et É. Pineault (dir.), *Le monde enchaîné. Perspectives sur l'AMI et le capitalisme globalisé*, Montréal, Nota bene, 1999, pp. 35-93.

lisation (N. Baillargeon et L. Lamarche). Comment évaluer la stratégie péquiste qui, par crainte du Canada anglais, nous précipite, y compris au chapitre de la monnaie, dans les bras des États-Unis ? Comment la mondialisation affecte-t-elle la lutte des femmes ? Le partenariat entre patrons et syndiqués est-il un moyen efficace de combattre les effets nocifs de la mondialisation ? L'économie sociale est-elle une réponse appropriée ? Voilà quelque-unes des questions qu'il faudrait débattre parmi les universitaires contestataires.

L'utopie socialiste s'est écroulée avec le mur de Berlin. La mondialisation a enlevé aux pays sociaux-démocrates les moyens de leur politique (R. Rose). Des grandes utopies du XIXe siècle ne survit que l'anarchisme, ce qui explique son présent essor. Les critiques adressées à Marx par Proudhon et Bakounine n'étaient-elles pas prémonitoires ? L'anarchisme préconise-t-il des solutions de rechange ? On ne peut se contenter de critiquer le système. Si l'on n'embrasse pas l'utopie anarchiste, dont Normand Baillargeon est, au Québec, un éminent représentant, il faut proposer autre chose.

Les intellectuels de gauche sont actuellement divisés en une myriade de groupuscules organisés autour de revues, de projets de recherche et de séminaires différents. Ils se parlent peu entre eux et ne se lisent guère davantage. Kant affirmait que le progrès intellectuel de l'humanité est impossible sans liberté d'expression, car ce progrès exige la discussion, le débat. Il n'y aura pas de progrès intellectuel de la gauche si ses différents intellectuels n'apprennent pas à débattre. Kant affirmait aussi que, pour qu'il y ait progrès, il fallait se mettre à la place de l'autre, comprendre ses arguments, de sorte que, même si l'on reste sur ses positions, sa propre argumentation s'enrichit en prenant en compte celle de l'autre. Il faudrait aussi reconnaître qu'il est possible de discuter fermement, dans le plus grand respect des êtres d'avec qui on diffère d'opinions. Il faut apprendre à recevoir les critiques de ses positions, sans sentir que son intégrité est remise en question.

J'ai lu Pierre Bourdieu et je sais la lutte entre intellectuels pour le pouvoir symbolique. Mais ce pouvoir est si peu de chose à côté du pouvoir réel, économique et politique. On peut vivre cette lutte comme une guerre, une lutte pour la vie et la mort. Je préfère y voir un jeu, prendre plaisir à la rigueur et à la beauté d'un argument, au lieu de m'apitoyer lorsque je me sens confondu ou de m'enorgueillir lorsque j'imagine avoir vaincu.

Il me semble que le camp que nous avons choisi (les opprimés et les exploités) et les valeurs qui nous animent (liberté, égalité et solidarité) nous unissent beaucoup plus profondément que ce qui nous divise (méta-sociologies, stratégies, tactiques, luttes pour la reconnaissance intellectuelle). C'est sur cette fondamentale unité que j'assois l'espoir d'un progrès intellectuel de la gauche.

Jean-Marc PIOTTE Département de science politique Université du Québec à Montréal

Fin du texte.